Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N106-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 26 novembre 2025 – 19 heures 30

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Anne BESCOND, Stéphane CLOAREC, Jean-Noël EDERN, Éric LE BOUR, Bernard FLOCH, Patrick GUEN, Bernard LE PORS, Eric GRALL, Eric PENNEC, Jacques PONTU, Odile THUBERT MONTAGNE, Michel AUTRET, Jean-Luc BONIS, Marc CONSTANTIN, Gwenaëlle PENDU, Roger BOSSARD, Jean NÉZOU, Roger GUILLOU, Romuald GUENGANT, André JÉZÉQUEL, Yves JÉZÉQUEL, Véronique KÉRLÉO, Christine LE STER, Carole AUTRET, François MOAL, Jean-Luc MOISAN, Nadine PLUCHON, Gilbert CHAPALAIN, Maël SAILLOUR, Stéphanie DUMONT, Hervé JÉZÉQUEL, Jean-Jacques SÉVÈRE, Charles de KERMENGUY, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Marlène ILHEU (Pouvoir à Jean-Noël EDERN), Aline CHEVAUCHER (Pouvoir à François MOAL), Laurence MEAR (Pouvoir à Christine LE STER), Marie-Hélène QUIEC (Pouvoir à Patrick GUEN), Éric MIOSSEC (Pouvoir Jacques EDERN), Marie-Thérèse CUEFF (Pouvoir Gildas BERNARD), Anne DANIÉLOU (Pouvoir Carole AUTRET), Danielle MICHEL (Pouvoir BERNARD LE PORS).

ABSENTS : Josée FALC'HUN et Véronique LE BOULC'H.

Date de la convocation : 21 novembre 2025 **Date d'affichage :** 21 novembre 2025	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 35 Votants : 43		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2025-11-N106	**Nomenclature** 3.2	**Rapporteur** Éric LE BOUR	**Chef de projet :** Gilles LE MAREC
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Economique	**Enjeu : Dynamiser l'économie du territoire**		**Action : Affirmer son développement économique**

Objet : ZA de Kerannou – Cession d'un terrain à « Ambulances Etoile Bleue »

Eric LE BOUR, Vice-Président, rappelle que l'entreprise « Ambulances Étoile Bleue » est une société de transports médicaux et taxis composée de 3 agences (Saint-Pol-de-Léon, Plouescat, Plabennec), composée de plus de 40 collaborateurs (ambulanciers, chauffeurs de taxi, secrétaires), de 37 véhicules équipés et climatisés, d'ambulances ou VSL, adaptés pour le transport des personnes à mobilité réduite (TPMR).

Leur site, situé sur la ZA de Kerrannou à Saint-Pol de Léon, ne dispose plus aujourd'hui de capacités foncières suffisantes pour le parcage des véhicules de travail (ambulances et Taxis) et du personnel qui encombrent la voirie de la ZA.

L'entreprise sollicite l'achat d'un terrain d'environ 1.200 m² nécessitant une division foncière de la parcelle BH 697 d'une surface globale de 5.987 m².

Le prix de vente, de 80 euros hors taxes /m² est estimé à 96.000 € HT (hors frais annexes).

Ce montant sera définitivement arrêté selon la surface cadastrale extraite du document d'arpentage.

Après avoir entendu le Rapporteur ;
Après avoir pris connaissance du plan qui figurait en annexe ;
Après avoir pris connaissance de l'avis favorable de la Commission Développement Économique du 29 octobre et du Bureau Communautaire du 12 novembre ;

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251203-CC_2025_11_N106-DE

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'entériner la cession d'environ 1.200 m² pour un montant de 80 euros/m² soit 96.000 euros hors taxes hors frais annexes ;
- À la SAS « Ambulances Etoile Bleue - Harmonie Ambulance » avec la faculté de substituer toutes personnes civiles ou morales ;
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Présents	**35**
Pouvoirs	**8**
Votants	**43**
Pour	**43**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD